

[Accueil](#) [Blogs](#) [Événement](#) [Contact](#) [Lettre d'actualité](#) [Annonces](#)

[Faire un don](#)



 [Se connecter](#)  [S'inscrire](#)

Le Salon Beige

Blog quotidien d'actualité par des laïcs

FRANCE : SOCIÉTÉ / IMMIGRATION / NON CLASSÉ

La traite arabo-musulmane est volontairement occultée dans les mémoires de l'Occident



Par Philippe Carhon le 1 juin 2021

7 commentaires

Faut-il vraiment les insultes d'un Algérien proférée à l'encontre d'Africains et revendus musulmans à l'égard de l'Afrique noire pour que le grand public découvre cette chose qu'on a voulu cacher en son temps ? Ben sûr que non ! Ceux qui veulent s'informer le peuvent lire les nombreux articles sur ce sujet ([ici](#), [ici](#) ou encore [ici](#)).

Le Figaro a récemment publié une tribune de Marie-Claude Barbier Mosimann, née à Saclay, à ce sujet. Extraits :

En 2004, l'ouvrage de l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, intitulé *Les traites atlantiques*, a soulevé de nombreuses controverses. Il y montrait en effet qu'il existait non pas une mais trois traites atlantiques, la traite arabo-musulmane et la traite interafricaine qui alimentaient la traite transatlantique. Ce livre sortait trois ans après le vote de la loi Taubira de 2001, qui reconnaît comme crime de négrière occidentale, faisant des «blancs» les seuls coupables. Comme on ne pouvait pas nier l'existence de la traite arabo-musulmane, Olivier Pétré-Grenouilleau fut accusé de hiérarchiser les traites pour minimiser la responsabilité de la traite transatlantique. Les chiffres donnés (respectivement 11, 17 et 14 millions) montraient que la traite arabo-musulmane était la plus meurtrière.

La polémique s'intensifia quand, en 2005, il déclara au *Monde* qu'au «poncif de la traite transatlantique - a succédé l'image tout aussi déformée de bourreau et de victime uniquement victimes». Il fit, de ce fait, l'objet d'une plainte pour «diffamation».

sur l'implication des Africains dans le processus de traite puisque plusieurs négriers.

En 2005, Jacques Chirac décida que le 10 mai, jour de l'adoption de la loi Taubir, soit «la journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition». Cette loi a placé la culpabilité sur le seul Blanc. Un an plus tard, à la veille de la célébration de la traite négrière arabo-musulmane pour que les «jeunes Arabes ne portent pas le poids de l'héritage des méfaits des Arabes». Autrement dit, outre le mépris du présent autorisent l'amnésie mémorielle.

Or, si la traite occidentale a duré 3 siècles, la traite arabo-musulmane, elle débute de l'islam, au 7^e siècle, elle s'est répandue dans tout le Maghreb d'où le Sahara pour ramener des esclaves noirs de la côte subsaharienne. Tombouctou, qui déclina au plus fort de la traite occidentale, avant de reprendre l'Europe. Avec l'extension de l'Empire ottoman en Afrique du Nord, traite et villes comme Alger, Tunis ou Tripoli, offrant de grands marchés d'esclaves également maritimes puisque d'elles partaient les pirates barbaresques pour les rives nord de la Méditerranée. La traite arabo-musulmane a concerné pratiquement tout le nord du Zambèze, se divisant en plusieurs volets : transsaharien, sahélien, zanzibarite qui saigna à blanc toute la région des lacs à partir de Zanzibar (

Le bilan que l'on peut tirer de tous ces témoignages (ici très résumés), c'est que les traites arabo-musulmanes ont continué à l'intérieur de l'Afrique de l'Est à partir de 1850 avec, en particulier, les routes du lac Victoria et du lac Tanganyika. Ils illustrent bien le constat de Pétré-Grenouilleau : «Au 19^e siècle, à mesure que disparaissait progressivement, les traites orientales prirent une ampleur

Il ne s'agit nullement de dédouaner l'Occidental mais de montrer qu'il n'y a pas de **bouc émissaire des malheurs de l'Afrique**. La traite occidentale, partie en 1482, a duré 13 siècles : elle a commencé à la fin du 15^e siècle pour les Portugais, mais beaucoup plus tard en France, puisque le premier bateau négrier, l'*Union*, partit de Nantes en 1707. Elle s'est terminée en France, qui, comme la plupart des autres nations européennes, a aboli la traite en 1815.

La traite négrière arabo-musulmane en Afrique a duré, elle, 13 siècles. Et c'est attesté par l'anthropologue sénégalais Tidiane N'Diane qui écrit : «*Bien qu'il n'existe pas de monopole de la cruauté, on peut soutenir [...] que le commerce négrier et les Arabo-musulmans furent, pour l'Afrique noire et tout au long des siècles atlantique*» (...)"

[Imprimer ou envoyer à un ami](#)

Articles liés

7 commentaires

Connectez-vous pour pouvoir répondre

Bernard Mitjavile · 2 juin 2021, 8 h 42 min

Quelle merveilleuse France multiraciale black blanc beur, quel vivre ensemble, quelle réu ce temps, La Croix hebdo du 24 mai consacre son dossier et sa couverture au “Terrorisme France d’aujourd’hui. Il n’est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Connectez-vous pour pouvoir répondre

jbbjbb · 2 juin 2021, 10 h 19 min

Oui...quelles tragédie effroyables....avec ce “petit bémol ” que, pour notre part, nous étioi infini du Christ

Connectez-vous pour pouvoir répondre

Deuslovult · 2 juin 2021, 10 h 47 min

Intervention intéressante et étonnante (pour moi) de Mario Stasi, Président de la Licra, ce n’était pas nouveau et qu’en occident on l’occultait complètement... notre société est ave

Connectez-vous pour pouvoir répondre

Azalyse · 2 juin 2021, 17 h 48 min

Bernard Mitjavile vous avez tout à fait raison, l’Eglise est à côté de ses pompes, écoute et “l’esclavage l’histoire à l’endroit”.

Connectez-vous pour pouvoir répondre

Publier une réponse

ARTICLES RÉCENTS

Christianisme et immigration : le christianisme face à la religion de l'humanité

🕒 2 juin 2021

Quelle horreur d'aider une femme enceinte...

🕒 2 juin 2021

Le député Touraine laisse entendre que la GPA est bien l'étape suivante

🕒 2 juin 2021

S'opposer à la loi ni bio, ni éthique

🕒 2 juin 2021

Copyright 2020/2021 - Le Salon Beige - Webmaster Aryup.com

